

Bientôt des assises du tourisme ?

Dans un point ajouté à l'ordre du jour du conseil communal, Philippe Kriescher (Écolo) s'est penché sur le tourisme à Verviers en proposant « la création d'un groupe de travail chargé d'étudier les possibilités de développement touristique de Verviers ». Le tout en se basant sur les nombreux atouts verviétois.

L'échevin en charge du Tourisme, Maxime Degey (MR), a pour sa part fait part de ses arguments pour compléter la pensée de Philippe Kriescher. Conscient du potentiel verviétois, l'échevin a proposé plusieurs pistes pour améliorer les possibilités touristiques de Verviers. Il ne s'est pas montré partisan de la création d'un groupe de travail, d'une commission, « puisque la Maison du Tourisme est déjà là pour assurer la promotion du Pays de Vesdre ». Par contre, il a soumis de nouvelles idées. « D'abord,

Drôle de marquage Pauline Dumoulin (Écolo) a interrogé l'échevin de l'Animation du centre-ville, Maxime Degey (MR), sur les marquages au sol en vigueur lors de la brocante du lundi de Pâques. « Le marquage utilisé est juste horrible, confie la conseillère. Il est de couleur rose orange, c'est moche et surtout, il ne s'en va pas. Celui de l'an dernier est toujours là... Je voudrais savoir ce qui se fait dans d'autres villes et surtout trouver une solution pour cette année. » Maxime Degey a rétorqué : « C'est vrai qu'on a atteint le sommet avec cette couleur orange. Et beaucoup de Verviétois se demandent quoi. Cette année, c'est certain, on utilisera du blanc. »

Propriété la conseillère PS Duygu Celik a pour sa part interpellé Jean-Marie Legros sur la propriété rue de Bruxelles ainsi que sur le site Crescend'Eau. L'échevin a répliqué qu'il installerait une poubelle supplémentaire rue de Bruxelles et qu'il écrirait au gestionnaire du site commercial pour porter plus d'attention à la propriété de Crescend'Eau.

La charte associative est (enfin) là

La charte associative est en chantier depuis 2009 déjà. Année où le conseil communal a décidé de sa transposition au niveau local. S'il a fallu du temps pour aboutir à son élaboration, voilà qui est chose faite. « Cette charte, c'est d'abord la reconnaissance de toutes les associations de terrain, confie Claude Orban, échevin cdH de la Vie associative. Il y en a quand même plus de 400 à Verviers. La charte va permettre de valoriser le rôle des associations dans la société mais aussi déterminer le partenariat, la complémentarité, qu'elles peuvent avoir avec la Ville. Des critères objectifs et des principes fondamentaux ont ainsi été établis. Grâce à cette charte, on va pouvoir travailler sur un socle commun. Grâce à elle aussi, on met les associations sur un pied d'égalité. » Restera, par la suite, à mettre sur pied le comité qui dynamisera cette charte.

Qualifié d'essentiel, le vote de lundi soir, au conseil communal, n'était pourtant qu'une étape car « cette charte ne représente pas en soi un aboutissement, poursuit Claude Orban. La charte sera encore amenée à évoluer au fil du temps, des événements et des objectifs définis. » Dans les rangs de l'opposition, le texte de la charte a été approuvé à l'unanimité. Reconnaissant le long travail achevé depuis le lancement du projet sous l'impulsion de Duygu Celik (PS), Malik Ben Achour (PS) a tout de même précisé que « les actes politiques doivent se conformer aux principes de la charte. Nous y serons attentifs ». Même enthousiasme chez Écolo où Pauline Dumoulin a indiqué que cette charte était une très bonne chose. « Maintenant, il faut être très attentif sur la mise en œuvre de la charte. Quand Guillaume Voisin déclare que ce n'est qu'une déclaration de bonnes intentions, j'ai certaines craintes. J'aimerais aussi que cette charte soit signée par le CPAS... » Sur ce dernier point, rien n'est encore clairement défini. ■